

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT**SÉANCE DU 06 DECEMBRE 2024***L'an deux mille vingt-quatre, le six du mois de décembre à 19 H 00***OBJET : FINANCES****Budget principal : Décision modificative n°1-2024**

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **29 novembre 2024**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2024/209**Présents :****M. Xavier HAQUIN, Maire****M. BLANCHARD, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Adjoint au Maire****M. CARON, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme BENLAHMAR, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, Mme THYS, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. KHINACHE, Mme DAHMANI, Conseillers Municipaux****Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme CASTRO-FERNANDES	(pouvoir à M. NACCACHE)
Mme CHESNEAU MUSTAFA	(pouvoir à M. HAQUIN)
Mme LEMARCHAND	(pouvoir à Mme DEHAS)
Mme APARICIO TRAORE	(pouvoir à M. ANNOUR)
M. GODARD	(pouvoir à M. CARON)
M. KEBABTCHIEFF	(pouvoir à Mme MEZIERE)
M. BAY	(pouvoir à M. MELO DELGADO)

Absent : M. KNOBLOCH

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 11/12/24**Publiée le : 13/12/24****Le Maire,**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. ANNOUR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy - Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :
FINANCES

Budget principal : Décision modificative n° 1/2024

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.1612-6 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 57 et ses décrets d'application ;

VU la délibération n°2024/042 du Conseil municipal du 15 mars 2024 portant approbation du budget primitif pour l'année 2024 ;

VU l'avis de la Commission Affaires générales, Finances du 28 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que la décision modificative (DM) n°1 permet l'ajustement de lignes budgétaires tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

Après en avoir délibéré
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **ADOpte** la décision modificative n° 1/2024 du budget principal telle que ci-dessous présentée, votée par chapitre, avec opérations d'équipement individualisées :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Nature	Libellé article	DM 1-2024
6479	remboursements sur autres charges sociales	270 000,00 €
70311	concession dans les cimetières (produit net)	22 500,00 €
7066	redevances et droits des services à caract. social	32 500,00 €
7067	redevan. et droits des sces periscolaires et d'ens	70 000,00 €
70878	remboursement de frais par des tiers	476 329,74 €
73111	impôts directs locaux	34 987,00 €
73331	communes (fsrif)	- 144 817,00 €
7411	dotation forfaitaire	- 75 467,00 €
741123	dotation de solidarité urbaine (dsu) des communes	29 478,00 €
741127	dotation nationale de péréquation (dnp) des communes	- 20 635,00 €
747888	participation d'autres organismes	426 452,00 €
752	revenus des immeubles non affectés	17 613,00 €
75888	autres produits divers de gestion courante	- 22 617,20 €
RECETTES FONCTIONNEMENT =		1 116 323,54 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Nature	Libellé article	DM 1-2024
6042	prestations de services	110 666,15 €
606121	gaz	200 000,00 €
606122	electricite	400 514,91 €
6068	autres matieres et fournitures	658,08 €
611	contrats de prestations de services	5 916,00 €
61358	autres locations mobilières	1 814,40 €
615221	bâtiments publics	23 960,38 €
615228	autres bâtiments publics	14 164,35 €
61558	autres biens mobiliers	7 425,84 €
6156	maintenance	51 235,27 €
6161	multirisques	88 001,82 €
617	etudes et recherches	48 984,00 €
6184	versements a des organismes de formation	11 595,00 €
6218	autre personnel exterieur	404,00 €
6236	catalogues et imprimes	10 000,00 €
627	services bancaires et assimilés	4 000,00 €
6281	concours divers (cotisations ...)	1 523,00 €
6283	frais de nettoyage des locaux	64 392,00 €
62878	rembt. de frais a d'autres organismes	379 987,00 €
6288	autres remboursements de frais	7 766,60 €
63512	taxes foncieres	15 832,19 €
65131	bourses	28 000,00 €
65748	subventions aux associations	50 520,00 €
65888	autres charges de gestion courante	1 566,90 €
66111	interets regles a echeance	10 000,00 €
673	titres annules (sur exercices anterieurs)	2 000,00 €
64111	remuneration principale	- 150 000,00 €
64131	remunerations	- 320 000,00 €
6451	cotisations a l'urssaf	- 75 000,00 €
023	virement a la section d'investissement	972 052,29 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT =		1 967 980,18 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Nature	Libellé article	DM 1-2024
204111	fonds de concours cavp	3 730,00 €
21311	batiments d'exploitation	78 192,00 €
21312	batiments scolaires	262 731,38 €
21318	autres batiments publics	79 026,93 €
21321	immeubles de rapport	72 000,00 €
21534	reseaux d'electrification	172 595,97 €
2158	autres installations, materiel et outillage tech.	280 000,00 €
21828	materiel roulant	6 000,00 €
2158	autres installations, materiel et outillage tech.	3 000,00 €
2313	immobilisations en cours	15 300,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT =		972 576,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Nature	Libellé article	DM 1-2024
024	produits des cessions d'immobilisations	- 633 600,00 €
1321	subventions de l'État	321 278,09 €
1322	subventions régions	- 301 680,00 €
1323	subventions départements	296 487,05 €
1328	autres financeurs	- 49 017,29 €
1345	amendes de police	188 473,00 €
21318	autres bâtiments publics	178 481,00 €
272	titres immobilisés (droits de créance)	102,14 €
021	virement à la section fonctionnement	972 052,29 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT =		972 576,28 €

Les mouvements budgétaires de la décision modificative n° 1/2024 s'élèvent donc à la somme de :

Dépenses = + 2 940 556,46 €

Recettes = + 2 088 899,82 €

- **CONSTATE** le suréquilibre de la section de fonctionnement à la somme de 3 746 745 ,90 €, soit des recettes de fonctionnement à hauteur de 48 737 391,08 € et des dépenses de fonctionnement à hauteur de 44 990 645,18 € ;
- **CONSTATE** l'équilibre de la section d'investissement à la somme de 21 631 057,46 € tant en dépenses qu'en recettes.

Après intégration de la décision modificative n° 1/2024, le total des prévisions budgétaires pour le budget principal de la Commune s'élève à la somme de :

BP + DM 2024	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	44 990 645,18 €	48 737 391,08 €
Investissement	21 631 057,46 €	21 631 057,46 €
Total =	66 621 702,64 €	70 368 448,54 €



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 25

Contre : 3

Abstentions : 6

Date de convocation : 29/11/2024

Présenté par le maire (1),

A Ermont, le 06/12/2024



Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont,
Conseiller départemental du Val d'Oise

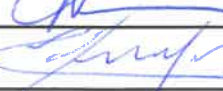
Délibéré par l'assemblée le conseil municipal (2), réunie en session ordinaire

A Ermont, le 06/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3).

Annour Brahim	
Aparicio Traore Asetou	
Baril Valérie	
Bay Jean-François	
Benlahmar Najat	
Blanchard Benoit	
Caron Yannick	
Castro-Fernandes Vania	
Cauzard Carole	
Chesneau Mustafa Carole	
Dahmani Saliha	
De Carli Nathalie	
Dehas Fazila	
Dupuy Joëlle	
Godard Nicolas	
Guedj Florence	
Gutierrez Manuela	
Haquin Xavier	
Heusser Jean-François	
Jobert Didier	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES
V
A

Kebabtchieff Maxime	
Khinache Youcef	
Knobloch Othman	
Lacouture Karine	
Lambert Karine	
Laroze Gilles	
Ledeur Didier	
Lemarchand Virginie	
Melo Delgado César	
Mézière Angélique	
Naccache Joël	
Ravier Etienne	
Santa Cruz Bustamante Gabriela	
Thys Michèle	
Yahya Cathy	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/12/24, et de la publication le 13/12/24

A , le 11/12/24

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.